



## FORMATION INITIALE SST

### OBJECTIF :

Les salariés formés seront Sauveteurs Secouristes du Travail et Acteurs de prévention.

### COMPETENCES VISEES :

Être capable de :

- D'intervenir efficacement face à une situation dangereuse ou d'accident en milieu de travail
- De pratiquer les premiers secours en relation avec les risques spécifiques de sa profession
- De mettre en pratique ses compétences en matière de prévention, de santé et de sécurité au travail.

### PROGRAMME :

Conforme au programme de l'INRS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

#### 1°) D'Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer le cadre juridique
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la/les victimes avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

#### 2°) D'assurer leur rôle en matière de prévention

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de préventions
- Informer les personnes désignées dans le plan de l'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Formation basée sur des exercices et des démonstrations pratiques (moyens : plan d'intervention, mannequins pour massages, défibrillateur de formation, gilet Heimlich, garrots, CHU, mises en situation, ...)

**DUREE :** 2 jours (14 heures) **PREREQUIS :** 18 ans, lire et écrire le français

**Tarifs :** 1400 € nets de taxes hors frais déplacement pour un groupe de 4 à 10 personnes

**Personnes en situation de handicap :** L'entreprise s'assure de l'accessibilité suivant ses stagiaires

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Pédagogie participative selon notre processus d'apprentissage : **EREC**A : Engagement / Réflexion Expérimentation / Compréhension / Action

### EVALUATIONS :

Des acquis de connaissances par des questions ouvertes et des compétences par des exercices en situations pratiques ; de la satisfaction des participants

### DOCUMENTS :

- Brochure aide-mémoire de l'INRS pour chaque participant
- Attestation individuelle de formation
- Bilan pour le responsable (évaluations et remarques des participants et du formateur)
- Certificat et carte de Sauveteur Secouriste du Travail, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, valable au niveau national pour une durée de 24 mois

